

Publication municipale





banisation de l'ensemble de la commune nouvelle pour les 10 à 15 prochaines années.

Le PLU définit notamment le zonage de la commune en quatre types de zones : U -> zones urbanisées ; AU -> zones à ur-baniser; N -> zones naturelles; A -> zones agricoles.

Réunion publique le jeudi 10 juin 2021 à 18h30

Une réunion – destinée à l'ensemble des habitants de la commune – aura lieu le 10 iuin à 18h30 à Artémisia pour présenter le projet global. Les participants à cette réunion seront invités à faire connaître leur vision sur les manières d'habiter.

Réunions thématiques à suivre ...

Quatre réunions suivront du 15 au 28 juin sur les sujets suivants: 1 l'économie - 2 les dynamiques sociales -(3) les espaces naturels et agricoles - (4) les enseignes et devantures. Elles seront plutôt destinées aux acteurs de chacun de ces secteurs. Et (5) une dernière réunion aura lieu le 2 juillet avec les chefs d'exploitations agricoles.

Les informations sur le PLU seront aussi accessibles sur le site internet de la mairie www.la-gacilly.fr.

Parcours Trésors du Morbihan à La Gacilly

La commune vous propose une chasse aux trésors connectée. Sur un parcours de 6 km (environ 2h), des personnages fictifs vous guident en faisant appel à votre sens de l'observation pour trouver un trésor en suivant des étapes et en résolvant des énigmes ...

La commune a financé ce parcours pour qu'il puisse être accessible gratuitement et vous permette de découvrir des histoires et anecdotes du "village" de La Gacilly.





Les conseillers départementaux et régionaux élus les 20 et 27 juin prochains le seront pour 7 ans (au lieu de 6). Le but de cet allongement de leur mandat est de 'réserver' l'année électorale 2027 pour les présidentielles et législatives.

Appel aux bénévoles pour être scrutateurs

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h. Et le dépouillement des bulletins de vote commence à 18h. C'est pour assurer ce dépouillement que nous avons besoin de "scrutateurs" dans chacun des 4 bureaux (2 à La Gacilly, 1 à Glénac et 1 à La Chapelle-Gine).

Nous sommes par avance reconnaissants envers celles et ceux qui voudront bien proposer leurs services.

Il vous suffit de téléphoner à la mairie (service état civil 02 99 08 10 18) et de dire dans quel bureau de vote vous acceptez d'assurer cette mission. Merci!



Festival Photo - Communiqué de presse du 10 mai 2021 (extraits)

En collaboration avec la municipalité de La Gacilly, la préfecture du Morbihan et les différents services de l'État, toute l'équipe du festival est heureuse de vous annoncer que le Festival Photo La Gacilly aura lieu du 1er juillet au

Vous pourrez découvrir 22 expositions avec une programmation célébrant les photographes de Scandinavie et une photographie engagée pour l'environnement. Il y aura 4 parcours de visite incluant 2 nouvelles galeries d'exposition, l'Arboretum et la Bergerie.

Ancré sur son territoire, le Festival Photo La Gacilly s'inscrit dans une dynamique collective avec ses partenaires publics et privés, associatifs et culturels, ses bénévoles et ses riverains. Et avec tous les commerçants, artisans et restaurateurs qui seront également à ses côtés.

COLLECTE DE PAPIERS SAMEDI 5 JUIN 2021

Permanence le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h au 9 Avenue des Archers (sous-sol)



COLLECTE DES DÉCHETS

De l'oust à brocéliande

LUNDI 24 MAI 2021 (férié)

Secteur concerné par le décalage de collecte : **LUNDI:** LA GACILLY (La Mandraie, L'hôtel Séro, Dramels) Présentez votre bac à la collecte du mardi 25 mai



Conseil municipal du 10 mars 2021

Résumé du compte-rendu pour « Le fil d'infos » du 15 mai 2021 1. Finances – Affectation résultats 2020 (voir C-Rendu complet). 2. Fiscalité – Vote des taux des taxes locales directes pour l'année 2021. La commune avait gelé depuis 6 ans les taxes payées par les ménages (taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et non bâties). Pour 2021, le conseil valide une augmentation de 0,25 point du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui passera de 15,23% à 15,48%, sans augmenter la taxe foncière sur

- les propriétés non bâties qui reste au taux de 44,27%. 3. Finances – Subventions associations (voir C-Rendu complet).
- 4. Finances Budgets primitifs 2021 (voir C-Rendu complet).
- 5. Travaux Lancement d'un appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour le projet « passe à poissons », objet d'une attention de la part de l'Etat qui a dernièrement souhaité connaître l'état d'avancement du rétablissement de la continuité écologique du seuil du moulin de La Gacilly. Dans ce cadre, la commune a besoin des éléments d'informations suivants : intégration urbaine et paysagère par la réalisation de visuels du projet ; dimensionnement technique de l'opération ; coût prévisionnel ; échéancier de réalisation en respectant les impacts liés au tourisme et au Festival Photo.

Le conseil valide la proposition de lancer une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui permettra à la commune de disposer d'éléments techniques, plans de présentation et phasage de réalisation de ce projet.

- 6. Tourisme Circuit géocaching dans le bourg de La Gacilly sur le thème « Artisanat d'Art et Patrimoine ». La commission Tourisme & Patrimoine a validé le choix de la société « Breizh Aventures Tourisme » de Sarzeau pour intégrer ce circuit aux parcours dénommés « Les Trésors du Morbihan ». Le conseil valide ce projet pour un montant de 2 910 € TTC.
- 7. Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) du Morbihan. Le CAUE est une association reconnue d'intérêt général spécialisée dans le conseil aux collectivités locales pour répondre aux enjeux d'aménagement et de valorisation du patrimoine. Il peut intervenir en amont de projets (implantation d'un bâtiment, aménagement d'un espace) ou en support pour des investigations complémentaires préalables à un choix définitif d'aménagement. La commune avait sollicité la CAUE en 2018 pour une mission de réflexion sur le devenir du site du Mortier à Glénac.

Le conseil s'est prononcé favorablement à l'adhésion de la commune au CAUE pour 2021. Mais, la Communauté de Communes OBC y ayant elle-même ensuite adhéré, le vote de la commune est annulé.

- 8. Affaires Foncières Achat par la commune de la parcelle ZE 108 à La Chapelle-Gaceline à Mme Collet (1 060 m²): accord du conseil, les frais de l'acte notarié étant à la charge exclusive de l'acquéreur (la commune).
- 9. Affaires Foncières Vente par la commune de la parcelle AA 122 à La Chapelle-Gaceline (terrain de 18 m² et garage de 25 m²) à M. Étrillard Xavier, frais de bornage et d'acte notarié à charge de l'acquéreur. Accord du conseil. 11. RH : Recrutement de Madame Royer Céline au poste d'accueil des mairies annexes à partir du 9 juin.

Les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont accessibles à www.la-gacilly.fr/vie-municipale/publications-du-conseil-municipal

Prochains conseils: mercredi 19 mai et lundi 28 juin

Été 2021 : la piscine de La Gacilly

La piscine sera ouverte du lundi 14 juin au mardi 31 août sauf si la situation sanitaire évoluait négativement sur notre territoire. Un protocole sanitaire sera mis en place.

Les horaires du 14 juin au 30 juin :

Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h; et mercredi et samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h. Ces horaires pourraient évoluer selon le contexte sanitaire.

Cours de natation: à partir du 14 juin de 19h à 20h. Des cours aquagym: proposés le lundi et le jeudi à 12h.

Réservation à l'accueil 02 99 08 13 01.

Tarifs: Entrée enfant: 2€; carte 10 entrées: 18.50€

Entrée adulte : 3.50€ ; carte 10 entrées : 31€

Stage 10 cours enfant: 103€





Suite à la campagne d'élagage des bords de routes, nous proposons aux propriétaires souhaitant débarrasser leurs terrains des branches abattues de se signaler en mairie. Ceci permettra aux personnes qui recherchent du

bois d'être informées et de pouvoir le récupérer tout en nettoyant le terrain. Une véritable opération gagnant-gagnant!

30ème anniversaire du marché de La Gacilly

En 1990, ils étaient 7. Aujourd'hui ils ne sont plus que deux, Malestroit et La Gacilly, à porter fièrement leur label 'Marchés de la nature' qui est d'ailleurs une marque déposée. « C'est Yves Rocher qui a voulu ces marchés. Visionnaire, il pressentait déjà le développement du bio », souligne Jean-Jacques Cocaud, le président des 'Marchés de la nature'. Marché local, produits et producteurs locaux : les 'Marchés de la nature' mettent en valeur qualité et proximité! En soutenant ce marché, vous remercierez les producteurs et commerçants ambulants présents chaque samedi matin pour leur fidélité, et vous féliciterez en même temps les organisateurs tant pour leur initiative que pour leur ténacité!

